



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 023

Le vendredi 3 juin 2022

Président : L'honorable Marc Garneau



Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le vendredi 3 juin 2022

• (1340)

[Français]

Le président (L'hon. Marc Garneau (Notre-Dame-de-Grâce—Westmount, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bonjour et bienvenue à la vingt-troisième réunion du Comité permanent des affaires autochtones et du Nord.

[Traduction]

Nous sommes réunis ici aujourd'hui sur le territoire non cédé de la nation algonquine anishinabe.

[Français]

Aujourd'hui, nous commençons notre quatrième étude sur la souveraineté, la sécurité et la préparation aux urgences des peuples autochtones dans l'Arctique.

[Traduction]

Pour notre premier groupe de témoins de la journée, nous entendons le chef Paul-Émile Ottawa, Conseil des Atikamekw de Manawan; Raymond Lamont, négociateur en chef et responsable des projets spéciaux, Tsay Keh Dene First Nation; et, nous l'espérons, notre troisième témoin, Debbie Lipscombe, directrice exécutive, Grand Council Treaty No. 3, qui n'est pas encore en ligne.

[Français]

Je voudrais vous rappeler de respecter les exigences du Bureau de régie interne concernant la distanciation physique et le port du masque.

[Traduction]

Pour assurer le bon déroulement de notre réunion, permettez-moi de vous faire part de quelques règles qu'il convient de suivre.

Les membres du Comité ou les témoins peuvent s'exprimer dans la langue officielle de leur choix. Des services d'interprétation en anglais, en français et en inuktitut sont disponibles pour la première partie de la réunion d'aujourd'hui. Veuillez être patient avec l'interprétation. Il peut y avoir un retard, notamment parce que l'inuktitut doit d'abord être traduit en anglais avant de pouvoir être traduit en français, et vice versa. Le bouton d'interprétation se trouve au bas de votre écran pour l'anglais, le français ou l'inuktitut. Si l'interprétation est perdue, faites-le-moi savoir immédiatement. Nous ferons une pause afin de tenter de régler le problème.

La fonction « lever la main » au bas de l'écran peut être utilisée à tout moment si vous souhaitez parler ou signaler quelque chose à la présidence. Avant de parler, veuillez attendre que je vous appelle par votre nom. Si vous êtes en vidéoconférence, veuillez cliquer sur l'icône du microphone pour que l'on puisse vous entendre. Le microphone des personnes qui sont dans la salle sera contrôlé comme d'habitude par le responsable des procédures et de la vérification.

Lorsque vous prenez la parole, veuillez parler lentement et clairement et, lorsque ce n'est pas à vous de parler, votre micro devrait être en sourdine.

Nous vous rappelons que tous les commentaires doivent être adressés à la présidence.

Nous allons maintenant entendre le premier groupe de témoins. J'informe ces derniers qu'ils disposeront de cinq minutes chacun pour faire une déclaration liminaire. Une fois toutes les déclarations prononcées, nous passerons aux questions des membres du Comité. Sans plus tarder, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos deux témoins.

[Français]

J'invite tout d'abord le chef Paul-Émile Ottawa, du Conseil des Atikamekw de Manawan, à faire une présentation de cinq minutes.

Chef Ottawa, vous avez la parole.

Le chef Paul-Émile Ottawa (Conseil des Atikamekw de Manawan): Je suis désolé, mais nous avons de petits problèmes techniques. Je n'arrive pas à récupérer mon texte, et j'en ai grandement besoin. J'essaie de me connecter au réseau.

Le président: Je suppose que vous parlez du texte de votre présentation.

[Traduction]

Si Raymond Lamont est prêt, nous allons commencer par lui.

Monsieur Lamont, si vous êtes prêt, vous avez cinq minutes pour nous livrer votre déclaration liminaire.

M. Raymond Lamont (négociateur en chef et responsable des projets spéciaux, Tsay Keh Dene Nation): Merci, monsieur le président, et merci d'avoir invité Tsay Keh Dene à comparaître devant le Comité.

Tsay Keh Dene est une Première Nation dont la principale communauté se trouve à l'extrémité nord du réservoir Williston, dans le Centre-Nord de la Colombie-Britannique. Le peuple Tsay Keh Dene est Sekani sur le plan culturel et linguistique. Tsay Keh Dene est une communauté éloignée à laquelle on accède par une très longue route forestière et un petit avion à cinq places.

Aujourd'hui, si le temps le permet, je parlerai de quatre problèmes et opportunités clés pour Tsay Keh Dene.

Dans un premier temps, il y a la route forestière de Finlay. Il s'agit de la plus longue route forestière de la Colombie-Britannique. Elle fait plus de 400 kilomètres. Cette route est également le seul lien routier entre Tsay Keh Dene et Fort Ware, la localité d'une Première Nation voisine. Certains segments de la route constituent un couloir de transport vital pour certaines industries, notamment les industries minières et forestières. Ce sont des industries auxquelles les Premières Nations participent de plus en plus, malgré de nombreux obstacles.

Malheureusement, la route a été construite selon des normes lamentables et n'a été améliorée que sur de petits tronçons. La route est dangereuse sur de nombreux autres et elle s'est révélée impraticable à plusieurs reprises au fil des ans. Comme c'est arrivé d'autres années, une situation d'urgence a été déclarée en 2021 par Tsay Keh, car la route était impraticable. La communauté était à quelques jours d'une pénurie alimentaire et d'un manque de carburant pour les génératrices au diesel qui lui fournissent son énergie. Malgré cela, en 2021, le vérificateur général de la Colombie-Britannique a parlé de l'importance névralgique de la route en soulignant le fait que c'était la seule voie d'évacuation viable pour les communautés autochtones de la région en cas de catastrophe naturelle.

Pour faire face à ces problèmes, Tsay Keh a mis sur pied une « table de solutions » à laquelle participaient la province, les industries concernées et les Premières Nations. Des rapports d'ingénierie et des budgets ont été produits et nous nous sommes mis d'accord sur un plan. Cependant, nous avons besoin de 40 millions de dollars pour effectuer les améliorations et les réparations dont la route a cruellement besoin. Nous croyons que la Colombie-Britannique fournira la moitié de ce montant, soit 20 millions de dollars, si nous arrivons à persuader le Canada de fournir un financement similaire. Nous demandons que tous les efforts soient faits pour trouver des sources de financement fédéral et ainsi bonifier le financement provincial. Cette démarche concerne la sécurité, l'équité, l'amélioration de la qualité de vie des communautés autochtones éloignées et de leurs résidents, la promotion des investissements et le développement économique de la région et des communautés autochtones. Toutes ces choses passent par un accès routier sécuritaire et fiable.

L'autre sujet dont je veux parler est celui des feux de forêt. Le nombre et la gravité des feux de forêt augmentent sur le territoire des Dénés de Tsay Keh, en grande partie à cause des effets des changements climatiques. La communauté est particulièrement à risque en raison de son éloignement, de l'absence d'une capacité d'intervention en cas d'incendie et des grandes étendues de bois mort et en décrépitude attribuables aux infestations et à de piètres pratiques en matière de gestion forestière. La communauté est de plus en plus préoccupée par le danger croissant de feux de forêt catastrophiques qui menacent le vivant et le matériel. En 2021, les maisons et les cabanes des Dénés de Tsay Keh ont été détruites par un feu de forêt auquel la province n'a pas pu réagir rapidement en raison de l'insuffisance des ressources et du grand nombre de braconniers actifs.

Malheureusement, Tsay Keh n'est pas préparée et bien mal équipée pour répondre aux feux de forêt. C'est d'ailleurs pourquoi Tsay Keh est impatiente de mettre sur pied ses propres capacités de surveillance et de réponse aux feux de forêt. L'acquisition de ces capacités est non seulement vitale pour la sécurité des Dénés de Tsay Keh et conforme à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et aux efforts de réconciliation, mais elle cautionnerait également le rôle inhérent de Tsay Keh en tant que

gardien des terres et des ressources de son territoire. Le défi pour Tsay Keh est de se procurer des ressources pour la formation et l'équipement. Nous demandons de l'aide pour obtenir les ressources nécessaires au développement progressif d'une capacité d'intervention pour lutter contre les feux de forêt et, ce faisant, atténuer le risque croissant de feu de forêt pour la communauté et ses résidents.

L'autre sujet que je souhaite aborder est la sécurité alimentaire. La sécurité alimentaire, y compris l'accès à une nourriture saine et abordable, est un problème croissant à Tsay Keh Dene. L'inflation, la pauvreté et le chômage, les maladies chroniques répandues dans la communauté, l'éloignement, l'état de la route de service de la forêt de Finlay et le coût très élevé du transport sont autant de facteurs qui viennent aggraver l'insécurité alimentaire de la communauté. La malnutrition et la mauvaise alimentation sont des problèmes de plus en plus fréquents au sein de la communauté.

Pour aggraver la situation, les aliments traditionnels sont moins abondants et le coût de leur récolte est devenu très élevé. Le nombre d'originaux est en baisse, les caribous sont menacés et les principales espèces de poissons qui constituaient la base du régime alimentaire traditionnel des Dénés de Tsay Keh sont en déclin.

Tsay Keh s'adapte du mieux qu'elle peut à ces problèmes. À court terme, Tsay Keh a l'intention de construire de grandes serres dans la communauté pour produire des fruits et légumes frais. La communauté sera autosuffisante en matière de produits frais et prend des dispositions pour vendre les produits excédentaires aux camps industriels de la région. Le problème, c'est que le coût de l'électricité et du chauffage de ces serres est prohibitif.

- (1345)

Pour surmonter cette difficulté, Tsay Keh Dene construira et mettra en service une centrale alimentée à la biomasse dans la communauté pour produire de l'électricité et de la chaleur propres à partir de déchets ligneux, dont les débris du réservoir de Williston. Ressources naturelles Canada et la province ont obtenu un financement pour une partie des coûts de construction et de mise en service de ce projet. L'ingénierie et la conception sont avancées, mais il manque encore 9 millions de dollars pour mener le projet à bien. Nous demandons de l'aide pour l'obtention des fonds fédéraux supplémentaires qui seront nécessaires pour construire cette centrale et l'exploiter. Il s'agit d'un projet qui est appelé à transformer notre communauté.

Enfin, je voudrais parler très brièvement de la pandémie. La COVID a eu un effet dévastateur sur les Tsay Keh Dene. Il y a eu plusieurs éclosons. Des personnes sont mortes et de nombreux membres de la communauté ont dû être évacués pour recevoir des soins après être tombés très malades. Cette expérience a montré que, malgré tous ses efforts, la communauté Tsay Keh Dene n'est pas bien préparée pour répondre à une pandémie. Le manque de ressources et de capacités est la principale raison de ce manque de préparation. Les mauvaises conditions de logement, le surpeuplement, la grande emprise des maladies chroniques, la pauvreté, les mauvaises conditions sanitaires, les services de santé limités et la méfiance générale à l'égard des gouvernements ont considérablement augmenté les risques que la COVID et d'autres maladies infectieuses font planer sur nos gens.

Il est peu probable que l'on puisse remédier à cette vulnérabilité croissante sans des investissements substantiels dans des programmes et des mesures à l'échelle locale conçus pour permettre à Tsay Keh Dene de répondre rapidement et efficacement aux pandémies. Cela inclut un plan de préparation aux pandémies et les ressources nécessaires à la mise en œuvre de ce plan. Nous demandons de l'aide afin d'obtenir les ressources nécessaires pour aider Tsay Keh Dene à répondre efficacement aux pandémies lorsqu'elles se produisent et, en fin de compte, à sauver des vies.

• (1350)

Le président: Merci, monsieur Lamont.

[Français]

Chef Ottawa, avez-vous retrouvé le texte de votre présentation?

Le chef Paul-Émile Ottawa: Oui, je l'ai retrouvé, monsieur Garneau.

Le président: C'est très bien.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Le chef Paul-Émile Ottawa: [*Le témoin s'exprime en langue autochtone.*]

[Français]

Je m'appelle Paul-Émile Ottawa, et je suis le chef du Conseil des Atikamekw de Manawan, dans Lanaudière. J'ai été élu pour la première fois en 1999 et réélu en 2018 pour un sixième mandat. C'est avec honneur que je représente ma communauté aujourd'hui afin de vous livrer un témoignage non seulement sur notre perception, mais aussi sur nos préoccupations en lien avec les changements climatiques.

J'aimerais remercier les membres de ce comité, particulièrement celle qui m'a invité, Mme Gill, sans qui je n'aurais pas pu participer. Je suis honoré d'être ici pour vous faire comprendre en quoi le réchauffement de l'Arctique peut toucher mon village, qui est pourtant situé très loin de cette belle région.

Mon village compte environ 3 000 membres, et comme tous les villages éloignés, il est aux prises avec...

[Traduction]

La greffière du Comité (Mme Vanessa Davies): Excusez-moi, monsieur le président.

[Français]

Il n'y a plus d'interprétation.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame la greffière.

Nous allons faire une petite pause pour régler le problème.

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je vais aussi parler plus lentement.

Le président: Je vous remercie.

Je vous prie d'attendre un instant.

La greffière: Cela fonctionne maintenant, monsieur le président.

Le président: D'accord.

Veillez continuer, chef Ottawa.

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je disais donc que mon village compte environ 3 000 membres et que, comme tous les villages éloignés, il est aux prises avec des difficultés d'ordre social, comme le manque d'emplois, d'activités de loisir et de logements. Ce der-

nier point engendre un climat social quelquefois difficile, puisque nos membres vivent souvent à plusieurs familles sous un même toit.

Nous sommes situés à 85 kilomètres de route en forêt de Saint-Michel-des-Saints, c'est-à-dire loin de tout. Nous sommes également à 270 kilomètres de Montréal, à 390 kilomètres de Québec et à 425 kilomètres d'Ottawa. Ces éléments sont importants, car nous vivons dans un village éloigné dont le chemin d'accès est précaire et qui nous coupe du monde au moindre incident.

Pourquoi la fonte des glaciers de l'Arctique préoccupe-t-elle les gens de Manawan, qui habitent loin de l'Arctique? Cette préoccupation découle d'un rapport publié par le gouvernement du Canada en 2019 et qui s'intitule « Rapport sur le climat changeant du Canada ». Ce rapport ne donne pas beaucoup d'espoir pour l'avenir, et donc pour nos enfants, si nous continuons à consommer, à surexploiter les richesses et à détruire les forêts qui nous donnent la vie ainsi que toutes ces richesses animales et végétales qui nous permettent de nous nourrir. Dans ce rapport, il est en effet mentionné que la fonte des glaces et des glaciers fait augmenter le niveau des océans, et ce, plus rapidement au Canada qu'ailleurs dans le monde.

Par le fait même, les précipitations augmentent chaque année au printemps. Ainsi, les glaces fondent plus vite, elles gonflent les rivières et remplissent les nappes phréatiques plus rapidement. La température a augmenté de 1,1 degré Celsius depuis 1948. Cela ne présage rien de bon pour nous, les Atikamekw de Manawan, pour les prochaines années, car le niveau des lacs et des rivières augmentera considérablement si la prévision se concrétise quant à une autre augmentation de 1,1 degré Celsius au cours des 60 prochaines années.

En effet, notre village est situé au bord du lac Kempt, dans une cuvette. Ainsi, si le niveau du lac augmente, l'eau ne pourra pas s'évacuer par elle-même. Elle stagnera dans le village sans possibilité de s'échapper. Nous devons alors être évacués, voire relogés. Actuellement, nous sommes si nombreux qu'un relogement, même partiel, pourrait prendre des années, car il faudra reconstruire. Étant donné le manque de logements que nous connaissons au village, les gens seraient obligés de s'entasser encore davantage dans des maisons, et d'autres seraient obligés de partir pour la ville contre leur gré. Malheureusement, lorsque les familles partent en ville, les enfants perdent leur culture, et le retour au village est très difficile ensuite. Nous serions perdants sur le plan de la cohésion sociale.

Toutefois, ce ne serait pas notre seul problème. Il y aurait beaucoup d'incendies, puisque la forêt deviendrait aride, les étés étant plus secs à cause de la chaleur. À Manawan, nous sommes entourés de forêt. La moindre étincelle pourrait faire brûler des arbres dans les alentours ainsi que nos maisons. Notre service d'incendie ne serait pas suffisant pour sauver quoi que ce soit. Nous ne disposons que d'une poignée de pompiers volontaires et nous n'avons même pas de camion muni d'une échelle. Si notre école prenait feu avec les élèves à l'intérieur, les pompiers ne pourraient pas aller sauver ceux qui seraient coincés au 2^e étage.

De plus, la route étant mauvaise et non asphaltée par endroits, nous n'aurions pas forcément l'aide des services d'urgence de l'extérieur pour nous prêter main-forte, à cause des difficultés liées au transport. Effectivement, s'il pleut trop, des tronçons peuvent être emportés. S'il fait trop chaud, la poussière rend difficiles les déplacements.

L'un des autres problèmes serait l'évacuation des personnes blessées ou incommodées si une catastrophe pareille survenait, puisque nous n'avons qu'une seule ambulance sur place. Si nous devons être nombreux à être évacués en même temps pour notre santé, cela serait une véritable catastrophe logistique et sanitaire.

• (1355)

Ainsi, je suis ici pour encourager les gouvernements à se préparer à aider non seulement les populations proches de l'Arctique, mais également tous les peuples autochtones et toutes les communautés vivant à l'intérieur des terres. Il nous faudra de l'aide pour lutter contre les urgences climatiques, car toutes nos communautés sont habituellement situées près d'une rivière ou d'un lac.

Manawan devrait d'ailleurs être prioritaire, en raison de sa situation dans une cuvette, puisque cela rend la communauté vulnérable en cas d'urgence climatique.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

Le président: Je vous remercie, chef Ottawa.

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je vous remercie.

Le président: Nous poursuivons maintenant avec le troisième intervenant.

[Traduction]

Je crois savoir que Debbie Lipscombe est avec nous. Elle est la directrice exécutive du Grand Council Treaty No. 3.

Madame Lipscombe, vous avez cinq minutes pour nous livrer votre déclaration liminaire.

Mme Debbie Lipscombe (directrice exécutive, Grand Council Treaty No. 3): [La témoin s'exprime en ojibwé.]

[Traduction]

Je m'appelle Debbie Lipscombe. Je suis du clan de l'ours et ma communauté d'origine est Wauzhushk Onigum.

J'aimerais saluer les membres du Comité et les autres dignitaires présents aujourd'hui. J'apprécie l'invitation qui m'a été faite de venir parler de l'importance et de la signification de la collaboration entre le gouvernement fédéral et la nation Anishinabe, en tant que partenaires du traité, pour la gestion des urgences dans le cadre du Traité n° 3.

Cette audience du Comité arrive à point nommé. Sur tout le territoire visé par le Traité n° 3, nous sommes confrontés à des niveaux d'eau d'une hauteur sans précédent, niveaux qui devraient continuer de monter au cours des prochaines semaines. Au moment où l'on se parle, la Première Nation de Grassy Narrows a été évacuée et déplacée à Thunder Bay. De nombreuses autres communautés ont été partiellement évacuées et se sont réfugiées dans d'autres endroits. De nombreuses communautés visées par le Traité n° 3 doivent aussi faire face à une érosion ininterrompue et à des pertes de terres et d'infrastructures, comme notre station de traitement des eaux à Wabauska. Plusieurs communautés risquent de perdre des maisons le long du littoral, et des infrastructures essentielles pour la bande risquent elles aussi d'être abimées. La destruction de ces maisons vient s'ajouter à une crise du logement déjà bien présente.

Afin de travailler de manière proactive, le Traité n° 3 s'emploie actuellement à cartographier par système d'information géographique les zones et les ressources à risque, et procède à des études de vulnérabilité aux inondations afin d'étayer la planification et la

réglementation futures de l'eau. Les évacuations de collectivités et de personnes peuvent être incroyablement difficiles pour une communauté, et c'est la deuxième année où nous devons procéder à des évacuations d'une telle envergure. L'année dernière, c'était des incendies, et cette année, nous sommes confrontés à des inondations.

Il est important de noter que le territoire du Traité n° 3 chevauche l'Ontario et le Manitoba. Le Traité n° 3 a travaillé avec nos parents du Traité n° 9, du Traité n° 1 et du Traité n° 5 pour mettre en place des protocoles stratégiques afin de nous soutenir mutuellement dans le contexte d'évacuations. Lors d'une évacuation, les familles et les communautés veulent souvent aller vers l'ouest plutôt que vers l'est, afin d'être avec leurs parents, leurs amis et leurs autres connaissances. Pour nous, le fait d'être évacués vers l'est plutôt que vers l'ouest s'accompagne parfois de barrières sur le plan de la langue.

Cela peut être difficile à gérer en raison des réglementations fédérales et provinciales en matière de franchissement des frontières et de ressources. Même si nous travaillons avec d'autres en ce qui concerne le financement et la gestion des urgences, le Traité n° 3 a encore besoin d'expertise, d'infrastructures et de ressources pour planifier les incidents futurs. Les inondations continuent de démontrer l'importance du fait que, en tant que partenaires du traité, la nation Anishinabe et le Traité n° 3 participent tous deux de manière égale à la prise de décisions concernant la gestion de la réglementation de l'eau.

Nous ne sommes pas simplement un groupe d'intérêt qui peut continuer à subir les effets négatifs de ces conditions, qui entravent nos droits inhérents et issus de traités. C'est par l'harmonisation de nos lois, de nos connaissances traditionnelles et de la science occidentale que nous serons en mesure de mettre nos relations à profit, comme le veut le traité.

Je remercie chacun d'entre vous de sa présence, et je suis reconnaissante du temps qui m'est accordé aujourd'hui pour vous faire part de mes expériences.

Meegwetch.

• (1400)

Le président: Merci, madame Lipscombe.

Nous allons maintenant procéder à une première série de questions, en commençant par...

La greffière: Monsieur, je vous ai envoyé un message texte. M. Lampreau s'est joint à nous.

Le président: Très bien. Est-il prêt à parler?

La greffière: Je crois que oui. Il fait partie du groupe d'experts et je l'ai promu orateur.

Le président: Très bien. Je vous remercie. Dans ce cas, nous allons combiner nos deux réunions.

Monsieur Lampreau de la nation Shackan, vous avez cinq minutes pour votre déclaration liminaire. Allez-y, je vous prie.

Le chef Arnold Lampreau (Shackan Indian Band): Je sais que votre temps à la Chambre des communes est précieux et je vous remercie beaucoup de m'avoir permis de comparaître aujourd'hui.

Je suis le chef Arnie Lampreau. Je viens de la réserve indienne Shackan de Merritt, la nation Scw'exmx. Les terres de notre réserve ont été dévastées au cours de la dernière année — les feux et les inondations, la COVID, bien entendu, et aussi la découverte des 215, près de Kamloops, dont je suis un survivant de troisième génération.

Mais de façon plus importante, aujourd'hui, il est question de nos membres, de la perte des terres causée par les glissements de terrain, eux-mêmes provoqués par les feux — et, dans une moindre mesure, par la construction d'un petit barrage sur la rivière Nicola —, ainsi que des coûts de réparation connexes. Pour la suite des choses, nous envisageons de faire des ajouts aux terres de la réserve et de renforcer les infrastructures de lutte contre les incendies, etc.

La majorité de nos gens n'étaient pas prêts à faire face à toutes ces choses qui se sont produites en si peu de temps. Nous avons parlé au gouvernement de la Colombie-Britannique, et il a décrété l'état d'urgence, ce qui est formidable.

Les mots me manquent. J'aimerais dire que notre peuple a traversé des moments très difficiles au cours de la dernière année. Je participe actuellement à une réunion à Vancouver avec l'UBCIC, la Union of British Columbia Indian Chiefs, alors je suis un peu distrait. Je m'en excuse. Il y a beaucoup d'autres questions qui me préoccupent en ce moment.

L'interaction qui a eu lieu à Kamloops avec le premier ministre et l'annonce de la venue du pape au Canada ont suscité beaucoup de questions de toutes sortes pour notre peuple en ce qui concerne la façon dont nous avons ouvert beaucoup de choses différentes dans nos cœurs et nos esprits. En ce qui concerne la préparation aux urgences, nous envisageons une formation plus poussée pour les services sociaux d'urgence et le centre des opérations d'urgence, différents objectifs de ce genre, le but étant de rendre la vie sur nos terres ancestrales un peu plus sécuritaire et un peu plus confortable.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire, à part que j'aimerais beaucoup avoir de l'aide pour trouver des terres plus sécuritaires pour notre peuple. Il faut savoir que les terres qui ont été emportées étaient essentiellement tout ce qui faisait vivre notre peuple. C'était environ 20 % de l'ensemble de la Réserve indienne n° 11, ce qui correspond maintenant essentiellement aux fonds de la rivière de cette réserve. Ces terres ont été emportées. Il va falloir des millions et des millions de dollars pour protéger cela.

Merci de votre temps. J'apprécie tout ce qui se passe ailleurs au Canada.

Merci de me permettre de m'exprimer un peu au nom de notre petite bande de Shackan. Cela fait 200 et quelques jours que j'ai été évacué. Je ne suis toujours pas rentré chez moi. Un autre de mes conseillers n'est toujours pas rentré chez lui. Nous vivons toujours dans le camp du pipeline Trans Mountain. Nous y sommes depuis plus de 200 jours. Il va sans dire que nous nous ennuyons de ce qui était notre foyer quand nous voyons la pénurie de logements et les autres problèmes du genre qui touchent nos communautés.

Je vous remercie de votre temps.

• (1405)

Le président: Merci beaucoup, chef Lampreau.

Nous compatissons aux difficultés que vous éprouvez. Nous allons sans doute en parler durant la période des questions.

Nous entamons maintenant notre série de questions.

Comme nous avons combiné les deux groupes, je ne sais plus au juste qui va commencer du côté des conservateurs: M. Schmale ou M. Vidal?

Peu importe qui ce sera, je vous cède la parole. Vous avez six minutes.

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais tenter le coup.

Je remercie les témoins de leur comparution aujourd'hui.

Je vais commencer par le chef Lampreau, si vous le permettez.

Chef, vous avez parlé avec beaucoup d'émotion, et à juste titre. Comme nous pouvons en juger par votre voix, vous avez beaucoup de choses à gérer en ce moment, et ce, dans des circonstances très difficiles.

Avant de poser mes questions, si je peux me permettre, sachez que les députés Dan Albas et Brad Vis vous saluent et vous offrent à nouveau leur aide. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, ils ont offert leurs services, comme vous le savez sûrement. Je suis sûr que vous leur avez parlé à ce sujet.

Chef, si vous le permettez, j'aimerais revenir sur votre dernière remarque, à la fin de votre exposé, concernant la nécessité de trouver des terres plus sécuritaires. La décision de déménager est lourde de conséquences. Elle exige l'intervention de beaucoup de partenaires et la tenue de nombreuses conversations. Par simple curiosité, avez-vous eu des discussions avec le gouvernement fédéral au sujet d'un déménagement éventuel? Si oui, et si vous avez le droit d'en parler, comment se sont déroulées ces conversations?

• (1410)

Le chef Arnold Lampreau: À l'heure actuelle, je n'ai pas encore eu l'occasion de parler à qui que ce soit du gouvernement fédéral au sujet de la possibilité de déménager ou même de trouver des terres plus sécuritaires.

Le territoire de la bande indienne de Shackan englobe les Réserves indiennes n° 11, n° 12 et n° 13. La Réserve indienne n° 12 ressemble à une vallée. C'est une vallée à trois côtés, donc elle va dans deux directions différentes. C'est une vallée triangulaire. Au milieu de ce triangle se trouve la Réserve indienne n° 12. Ce n'est pas une très grande parcelle de terre, mais c'est aussi sur le côté de la colline où il n'y a pratiquement pas de soleil. C'est une petite vallée étroite.

L'autre parcelle de terre, sur laquelle se trouve la Réserve indienne n° 13, se situe à une altitude de 4 500 pieds. Il serait difficile d'y vivre, d'entretenir les routes, d'acheminer de l'électricité et d'installer l'infrastructure nécessaire, ne serait-ce que pour maintenir un endroit où habiter.

Dans la Réserve indienne n° 11, la vallée de la Nicola, le fond de la rivière nous fait vivre depuis la création de la réserve, qui remonte à l'époque de Sprott. Lorsque nous essayons d'obtenir des terres qui se prêtent mieux à.. Nous sommes passés de 30 personnes au tout début à 130 aujourd'hui. Le problème, c'est qu'en cas de pandémie, les Réserves indiennes... Diverses situations de ce genre ont mis à mal beaucoup de bandes autochtones partout au Canada. Le maintien en place de nos membres s'est également avéré difficile, mais la superficie des terres dont nous disposons pour subvenir à nos besoins est très limitée.

Merci.

M. Jamie Schmale: Je peux dire, en jugez par votre voix, que vous devez vous occuper d'un grand nombre de questions.

Face aux dernières inondations, quelle a été la réaction de Services aux Autochtones Canada? Vous a-t-on offert de l'aide? A-t-il été facile de communiquer avec le ministère? Pouvez-vous nous donner un bref compte rendu?

Le chef Arnold Lampreau: En gros, à l'heure actuelle, en Colombie-Britannique, nous recevons des alertes de fortes pluies dans la région centrale. Je suis sur la côte. Je reçois des courriels au moment même où on se parle. Mon téléphone n'arrête pas de sonner. Nous nous attendions à des averses en novembre, comme toujours, parce que c'est ce qui caractérise la région. Au fond, les pluies font pousser les champignons et permettent la récolte tardive de nourriture.

Lorsque l'incident de novembre est survenu, nous avons vraiment été pris au dépourvu, car beaucoup d'entre nous s'étaient concentrés sur la chasse et n'ont jamais eu l'occasion d'aller pêcher. Nous avons dû acheter du poisson l'année dernière, et je sors tout juste d'une réunion où des représentants du ministère des Pêches et des Océans font une présentation sur le poisson. Nous avons dépensé environ un demi-million de dollars. Huit bandes ont acheté du poisson en Alaska par l'entremise d'une de nos sociétés, et cela a coûté entre 500 000 \$ et 700 000 \$ seulement pour huit bandes.

Lorsque nous examinons l'économie et la diversité des sources de nourriture et de subsistance, cela dépend de ce que la Terre mère nous réserve. Juste avant les inondations, nous avons dû faire face aux incendies, et nous n'avions pratiquement plus de nourriture à récolter, car tout avait brûlé autour de nous. Puis les pluies d'automne ont commencé à tomber, et même les poissons qui frayaient dans la rivière Nicola et dans certains de nos ruisseaux ont été littéralement décimés par les grandes averses.

Oui, cela nous a pris au dépourvu. La plupart de nos congélateurs étaient pleins. Certaines personnes ne voulaient pas partir, et 12 habitants sont restés. Nous nous sommes assurés qu'ils avaient de l'eau en abondance et des choses de ce genre, même s'il était 6 h 30 du matin lorsque j'ai évacué les gens. J'ai donné un ordre. Je suis vraiment content de l'avoir fait, car c'était le bon choix.

Retourner dans cet endroit était vraiment un défi. Cela a coûté beaucoup d'argent, et il a fallu trois heures de route pour revenir dans la communauté, à travers les montagnes et la neige, de sorte que toute la nourriture que nous avions pour notre subsistance hivernale était pratiquement gâchée. J'ai dû envoyer des équipes pour jeter toute la nourriture des congélateurs et retirer les congélateurs des maisons afin qu'il n'y ait pas d'odeur à notre retour. Nous avons préparé les maisons pour l'hiver, en faisant venir les plombiers, en vidant les réservoirs d'eau chaude et en vidant le réservoir principal pour la communauté.

Tous ces préparatifs devaient être faits avant le gel total. Ainsi, nous avons évité d'engendrer des coûts supplémentaires à Services aux Autochtones Canada ou peu importe, mais le ministère était très... En fait, lorsque nous avons dû être évacués à cause des inondations, nous nous sommes mis en route pour Merritt, mais il a fallu ensuite évacuer Merritt, ce qui a vraiment compliqué les choses. On dit toujours que Merritt est notre havre de sécurité, alors nous nous empressons d'y aller. C'est comme notre deuxième communauté, mais quand nous sommes arrivés là-bas, nous avons dû être évacués à nouveau. Toute la ville de Merritt a été évacuée, mais ce n'est pas tout. Il y avait aussi des gens qui avaient été évacués à

cause des incendies, des gens de Lytton et de Nicomen et Skuppah dans la partie inférieure du fleuve Fraser. On avait procédé à leur évacuation, et ils étaient tous à Kamloops.

• (1415)

Le président: Chef, je suis désolé de vous interrompre, mais nous devons aussi poser d'autres questions. Je vous prie donc de conclure.

Le chef Arnold Lampreau: Oui, comme je le disais, quand nous sommes arrivés à Kamloops, EMBC — l'organisme de gestion des urgences de la Colombie-Britannique — a très mal géré la situation, en se contentant d'intervenir là où se trouvaient les gens de Services aux Autochtones Canada. Lorsque ces derniers sont dépêchés sur les lieux, nous faisons appel à eux. Tout d'abord, nous avons dû demander des fonds pour retenir les services d'ingénieurs civils afin que nous puissions effectuer immédiatement des vols de drones et cartographier une partie des zones dévastées, et notre demande a été acceptée. Ensuite, dans un deuxième temps, nous avons tenu une réunion avec Services aux Autochtones Canada pour élaborer un budget pour les 60 premiers jours. Nous avons besoin d'un financement, d'une aide financière d'urgence pour nos gens, car EMBC nous avait abandonnés à notre sort dans un aréna glacial.

Le président: Merci, monsieur Lampreau. Vous pourrez peut-être y revenir dans vos échanges avec un autre intervenant, mais je dois passer à la personne suivante.

Monsieur Weiler, c'est à vous.

M. Patrick Weiler (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins qui se sont joints à nous aujourd'hui et qui nous ont fait part de leurs observations réfléchies. Je peux imaginer combien il est douloureux de revivre les événements qui se sont produits l'an dernier en Colombie-Britannique.

J'aimerais simplement donner à M. Lampreau l'occasion de terminer ce qu'il disait au sujet de ses interactions avec Services aux Autochtones Canada.

Le chef Arnold Lampreau: Les 60 premiers jours se sont écoulés. Nous avons la chance d'avoir un administrateur de bande qui possédait l'expertise nécessaire et qui a établi ce budget. Nous l'avons soumis à Services aux Autochtones Canada. Les fonctionnaires nous ont dit que nous recevions les fonds en l'espace d'une semaine. Nous avons attendu deux semaines. Nous n'avons jamais eu de réponse. J'ai téléphoné au ministre Rankin. Le jour même, le ministre Rankin m'a dit qu'il me téléphonerait dans une demi-heure, et c'est ainsi que le budget a été approuvé.

Bien franchement, Services aux Autochtones Canada a fait un travail vraiment remarquable. En ce qui concerne EMBC, nous n'avons reçu aucune aide de sa part.

Services aux Autochtones Canada a vraiment bien géré la situation, et je lui en suis reconnaissant. Merci.

M. Patrick Weiler: Je vous remercie.

Ma prochaine question s'adresse à M. Lamont.

Vous avez mentionné que les feux de forêt figurent parmi les cinq problèmes auxquels vous faites face. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est vraiment important que nous menions cette étude aujourd'hui. La saison des feux de forêt approche de nouveau à grands pas, et nous ne voulons pas que la situation de l'année dernière se répète.

Vous avez dit que la Première Nation des Dénés Tsay Keh souhaite, entre autres, avoir plus de formation et plus d'équipement pour être en mesure de mieux lutter contre les feux de forêt cette année. C'est d'ailleurs ce que nous avons proposé dans le budget de cette année. J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur la meilleure façon d'attribuer ces ressources pour aider à la prévention des feux de forêt, cette année et les années qui vont suivre, pour les Dénés Tsay Keh.

● (1420)

M. Raymond Lamont: Je vous remercie de la question. Avant d'y répondre directement, voici un peu de contexte.

J'ai fait allusion aux feux de forêt qui se sont produits l'année dernière et qui ont causé des destructions. Une grande partie de l'aire protégée autochtone des Dénés Tsay Keh dans l'Ingenika a été détruite par un incendie de forêt. Ce feu a été détecté très tôt par les Tsay Keh et signalé au B.C. Wildfire Service, mais aucune mesure n'a été prise. L'incendie est devenu incontrôlable, à tel point que les Tsay Keh craignaient qu'il se propage et cause des dégâts dans la communauté des Dénés Tsay Keh.

Ce n'est pas un cas isolé. Cette situation a renforcé l'idée que les Tsay Keh doivent se doter de leur propre capacité de lutte contre les feux de forêt. Grâce à une capacité de surveillance en la matière, les Tsay Keh pourraient intervenir rapidement, empêchant ainsi les feux de forêt de devenir incontrôlables. Les Tsay Keh exploitent des entreprises, dont Chu Cho Industries. Cette entreprise possède d'importants équipements qu'elle utilise pour la construction, l'exploitation minière et la foresterie. Elle a donc une certaine capacité à gérer de grands projets et à intervenir en cas de feu de forêt.

De temps à autre, les Tsay Keh ont sollicité l'aide de Chu Cho Industries pour lutter contre les feux de forêt. Malheureusement, cette capacité n'est pas suffisante. Elle doit être étendue. Le matériel ne se trouve pas toujours dans la communauté. C'est normalement situé ailleurs. Si nous parvenons à réunir suffisamment de fonds pour assurer la formation nécessaire et acquérir de nouveaux équipements, les Tsay Keh ont l'intention de mettre en place une capacité très solide en matière de surveillance et d'intervention relativement aux feux de forêt. Cela permettrait aux Tsay Keh de détecter rapidement les incendies et, le cas échéant, d'intervenir et de les combattre avant qu'ils ne deviennent incontrôlables.

Encore une fois, je veux bien peser mes mots. Manifestement, le B.C. Wildfire Service est débordé et manque de ressources, ce qui met en évidence, en partie, la gravité du problème des feux de forêt en Colombie-Britannique à l'heure actuelle. Les changements climatiques ont considérablement exacerbé les problèmes liés aux feux de forêt, et le B.C. Wildfire Service a du mal à répondre à l'appel. Les Tsay Keh, en leur qualité de gardiens des terres et des ressources de leur territoire, estiment qu'ils ont un rôle à jouer dans la lutte contre les feux de forêt. Si nous avons les ressources nécessaires, nous pourrions y arriver.

M. Patrick Weiler: Je vous remercie beaucoup de cette réponse

J'ajouterais qu'il faut, bien entendu, être en mesure de détecter les feux le plus tôt possible, mais il existe aussi des moyens d'atténuer

ce risque. Vous avez mentionné des plans pour pouvoir récolter le bois mort qui sert de bois d'allumage pour les feux de forêt.

M. Raymond Lamont: Oui.

M. Patrick Weiler: J'espère seulement que vous pourrez peut-être faire quelques recommandations à notre comité sur les mesures que le gouvernement du Canada devrait prendre pour mettre l'accent sur cette idée d'atténuation des risques. J'aimerais aussi que vous nous fassiez part peut-être de quelques pratiques traditionnelles que le gouvernement du Canada pourrait observer et appuyer.

M. Raymond Lamont: La gestion des combustibles est un enjeu majeur. Je sais qu'il y a actuellement un débat en Colombie-Britannique sur la gestion des forêts et sur certaines lacunes ou défaillances dans la façon dont la province aborde la gestion des combustibles en Colombie-Britannique.

Dans le passé, les Tsay Keh ont toujours pratiqué le brûlage dirigé. S'il est bien planifié et bien exécuté, le brûlage dirigé peut atténuer les risques associés aux feux de forêt catastrophiques.

Les Tsay Keh sont en pourparlers avec la province non seulement pour se doter d'une capacité d'intervention en cas de feu de forêt, mais aussi parce que les Tsay Keh croient qu'ils devraient jouer un rôle plus important dans la gestion des forêts sur leur territoire traditionnel. Nous sommes disposés à collaborer avec la province si nous pouvons obtenir les ressources nécessaires pour élaborer, de concert avec la Colombie-Britannique, des stratégies de gestion des combustibles afin d'atténuer les risques de feux de forêt.

Le brûlage dirigé fait partie de la solution. Il existe d'autres mesures qui reposent sur les connaissances traditionnelles et l'expérience des Dénés Tsay Keh sur le territoire et qui, à notre avis, pourraient être mises en œuvre avec succès.

Je le répète, les Tsay Keh sont constamment aux prises avec le même problème: même si nous avons de très bonnes idées et que nous croyons avoir des solutions qui profiteront à tout le monde, nous manquons de ressources pour mettre le tout en application.

● (1425)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Weiler.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'être avec nous aujourd'hui.

Comme les témoins l'ont mentionné, y compris le chef Ottawa, toutes les crises que nous subissons actuellement ont des liens avec les changements climatiques. Tout le monde le vit.

Chef Ottawa, j'aimerais vous poser une question très vaste.

Je sais que la communauté de Manawan a connu de grands feux en 2010. Pouvez-vous nous parler de votre expérience et des lacunes sur le plan de l'aide à la communauté?

Pour aider le Comité à mener ses travaux, pouvez-vous nous dire ce que le gouvernement pourrait faire pour soutenir la communauté?

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je vous remercie, madame Gill, de la question. C'est une très bonne question.

En effet, en 2010, le territoire de Manawan a été la proie d'un violent incendie de forêt. Je rappelle que, en 2010, au Québec et dans le nord de l'Ontario, il a fait chaud. La sécheresse a donné lieu à des feux de forêt importants. Le 30 mai, il y avait déjà un grand feu de forêt sur notre territoire, qui a forcé l'évacuation de la population. Cela s'est fait de façon un peu improvisée, car nous n'étions pas préparés à une telle situation.

À l'époque, il y avait tellement de feux de forêt au Québec que la Société de protection des forêts contre le feu, ou SOPFEU, qui est la société mandatée pour combattre les feux de forêt, avait mobilisé ses ressources humaines et matérielles vers d'autres régions où sévissaient des feux de forêt. Pourtant, nous considérons le feu de forêt qui était à proximité de Manawan comme une menace sérieuse pour la sécurité de nos membres, de même que pour le village.

Compte tenu du fait que la SOPFEU et le gouvernement du Québec ne pouvaient déployer des équipes pour venir s'attaquer à cet élément destructeur, la communauté n'a eu d'autre choix que de combattre le feu de forêt par ses propres moyens, puisque cela ne semblait être une priorité pour personne. Nous nous sommes organisés avec les moyens du bord et les ressources très limitées dont nous disposions, qui sont toujours aussi limitées aujourd'hui. Le Conseil s'est vu obligé d'utiliser les montants provenant des transferts fédéraux pour doter la communauté de l'équipement nécessaire. Nous avons acheté ce qu'on appelle des pompes à incendie Indian, et nous avons loué des pompes pour protéger le territoire et la communauté. Cela nous a coûté énormément cher.

Au moment de nous asseoir avec les autorités gouvernementales, soit le ministère des Affaires indiennes, à l'époque, cela a été extrêmement difficile. On nous disait que les montants que nous avions utilisés pour acheter de l'équipement dans le but de combattre le feu de forêt n'étaient pas prévus dans les ententes, sans tenir compte du fait que nous n'avions pas eu d'autre choix. Nous devions protéger notre communauté, et nous avons décidé de procéder de cette façon. Il a fallu multiplier les négociations pour amener le gouvernement à considérer comme recevables les factures que nous lui avons envoyées à l'époque.

Il n'en demeure pas moins que les démarches entreprises par le Conseil pour obtenir le plein remboursement de l'équipement nécessaire à la lutte contre les feux de forêt ont été extrêmement pénibles, alors que notre objectif était de protéger la communauté.

Dans les deux dernières années, au cours de l'hiver, en pleine pandémie, notre système d'approvisionnement en eau potable est tombé en panne. Heureusement, cela a été plus facile dans ce cas-là.

Il serait important que le gouvernement se penche sérieusement sur les besoins des communautés éloignées. Dans notre cas, la municipalité la plus proche se situe à 85 kilomètres de notre village. Si un feu de forêt survenait, ce serait une véritable catastrophe pour notre communauté.

• (1430)

Mme Marilène Gill: Si une situation semblable se présentait à nouveau, pensez-vous que vous seriez prêts à l'affronter?

Le chef Paul-Émile Ottawa: Nous ne sommes pas mieux préparés qu'auparavant.

Mme Marilène Gill: Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup, madame Gill.

Je donne maintenant la parole à Mme Idlout.

[Traduction]

Madame Idlout, vous avez six minutes.

Mme Lori Idlout (Nunavut, NPD): [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Merci.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'être des nôtres et de nous faire part de vos observations, et je vous souhaite la bienvenue au Comité. Vos propos sont très intéressants. Vous avez une lourde responsabilité.

J'aimerais d'abord poser une question à M. Lamont.

Vous dites dans votre mémoire que les peuples autochtones devraient avoir accès à de l'aide financière en l'absence de programmes ou de services. Chaque fois que nous parlons des peuples autochtones et de ce qui nous manque en matière de capacités communautaires et de ressources humaines, c'est toujours très intéressant. J'aimerais savoir ce que nous devons faire, d'après vous, pour aller de l'avant afin que les Autochtones puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin dans l'immédiat, et ce, plus rapidement et plus efficacement.

M. Raymond Lamont: Monsieur le président, malheureusement, je n'ai pas entendu l'interprétation. Pour une raison que j'ignore, la fonction interprétation ne fonctionne pas bien. Si l'on peut me résumer la question très brièvement, je crois que je peux y répondre.

Je suis désolé.

Le président: Pas de problème.

Madame Idlout, seriez-vous en mesure de faire un bref résumé de la question? M. Lamont a du mal à entendre l'interprétation.

M. Raymond Lamont: Je suis désolé.

Mme Lori Idlout: Oui. Très rapidement, ce que vous avez dit au sujet du manque de capacités dans votre nation m'a frappée. Je suis toujours préoccupée lorsque j'entends le gouvernement fédéral dire que les Premières Nations, les Métis ou les Inuits manquent de capacités. Je pense qu'il serait bon pour nous que vous nous expliquiez quels sont vos besoins en matière de renforcement des capacités afin que nous puissions nous assurer, dans ce rapport et dans des études futures, de mieux comprendre quels sont les besoins sur ce plan.

M. Raymond Lamont: Oui, merci.

Le Canada et la Colombie-Britannique ont dit qu'ils s'engageaient à faire progresser la réconciliation, à mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et à collaborer à la reconnaissance et à la mise en œuvre des droits et des titres autochtones. La vérité, c'est que ces promesses sont creuses si les Premières Nations ne sont pas habilitées à assumer un plus grand contrôle sur leur destinée grâce au droit à l'autodétermination, au droit à l'autonomie gouvernementale. Si l'on n'a pas les capacités qu'il faut pour avoir un gouvernement ouvert, transparent et efficace, l'autonomie gouvernementale est sans substance. Pour les Dénés Tsay Keh, là est le défi constant.

Concernant les sujets dont nous avons discuté aujourd'hui, les Tsay Keh ont cerné les problèmes et les défis de la communauté. Qu'il s'agisse de la route forestière Finlay ou de la sécurité alimentaire, des feux de forêt ou de la réponse à une pandémie, nous comprenons le problème et nous avons élaboré des solutions, mais lorsque nous nous efforçons de trouver des solutions, nous sommes constamment confrontés à un manque de ressources financières et humaines. Nous n'avons pas les ressources qu'il faut pour investir dans les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre de bon nombre des solutions que nous avons élaborées. Nous avons élaboré certaines de ces solutions en collaboration avec l'industrie, la province, ou le Canada.

Les Tsay Keh négocient actuellement un traité progressif et un accord de réconciliation comprenant quatre piliers principaux, y compris des engagements spécifiques pour permettre aux Tsay Keh de développer une économie viable pour le peuple des Dénés Tsay Keh. La capacité de développer une économie viable pour notre peuple signifie qu'il disposera de revenus autonomes qu'il pourra utiliser pour répondre à certains de ces besoins.

Nous pensons que nous avons été assez agiles. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour renforcer nos capacités. En outre, en ce qui a trait à certains des sujets dont j'ai parlé aujourd'hui, qu'il s'agisse des feux de forêt ou de la route forestière Finlay, il est essentiel que les Tsay Keh reçoivent de la part du Canada des fonds qu'ils pourront utiliser pour mettre en œuvre les solutions qu'ils ont élaborées. En ce qui concerne la route forestière Finlay, elle a d'énormes répercussions sur le développement économique de la communauté, la santé et la sécurité publiques, etc. La province est prête à fournir des ressources substantielles. Si le Canada est prêt à participer à la mise en œuvre de la solution élaborée par les Tsay Keh à la table des solutions pour cette route, nous croyons que ce projet, combiné aux autres projets, pourrait être transformateur.

J'ai rencontré des représentants de Transports Canada et d'autres représentants du gouvernement fédéral. Le problème, c'est que nous avons du mal à trouver des programmes sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour répondre à certains de ces besoins. Une préoccupation...

• (1435)

Mme Lori Idlout: *[La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]*

Merci. Vous avez été très clair.

J'ai une autre question à poser à quelqu'un d'autre, à Mme Lipscombe.

Nous n'avons pas beaucoup de temps, madame Lipscombe. Lorsque vous avez présenté votre rapport, c'était très intéressant. Nous, les peuples autochtones, nous avons nos propres règlements ou notre propre code de conduite. Pouvez-vous nous en dire plus sur vos lois et votre code traditionnels? Merci.

Mme Debbie Lipscombe: *Meegwetch.*

Le Grand conseil du Traité n° 3 applique un modèle de gouvernance à quatre volets. Nous fonctionnons dans le cadre des lois traditionnelles. L'une de nos principales lois traditionnelles s'appelle Manito Aki Inakonigaawin, notre loi sur les ressources. Elle est très importante lorsque nous parlons de la gestion d'urgences, comme les inondations et les incendies, ainsi que des recettes de l'exploitation des ressources d'un point de vue autochtone.

Dans le cadre de nos lois, nous avons des protocoles. Ainsi, lorsque nous devons procéder à des évacuations en situation d'urgence, nos communautés veulent souvent aller vers l'ouest. Nous avons un protocole traditionnel par lequel nous contactons, au Manitoba, l'Organisation des chefs du Sud et l'Assemblée des chefs du Manitoba. Nos grands chefs parlent à leurs homologues du Manitoba et s'assurent que, lorsque nous procédons à une évacuation, ils savent que nous entrons sur les terres visées par le Traité n° 1. Le Traité n° 3 et le Traité n° 1 fonctionnent conjointement, de sorte que lorsque nos membres sont dans des hôtels à Winnipeg, il y a une continuité pour ce qui est de la langue anishinaabemowin. Encore une fois, parce que ces protocoles traditionnels sont en place, nous assurons une continuité linguistique et culturelle, et nous avons du soutien pour que tout le monde travaille bien ensemble.

De même, en ce qui concerne nos organismes de protection de l'enfance, lorsque nous déplaçons des familles, des familles sont en crise, alors nos organismes de protection de l'enfance ont également un protocole en place au moyen duquel ils s'entraident. Ils soutiennent les familles si elles vont vers l'ouest, mais elles pourraient aussi aller vers l'est, de sorte que certaines de nos communautés sont évacuées à Thunder Bay. Encore une fois, l'organisme de protection de l'enfance de Thunder Bay, Dilico, travaille avec nos organismes de protection de l'enfance, et dans ce cas, pour la bande de Grassy Narrows, il s'agira de l'organisme Anishinaabe Abinoojii Family Services. Ces deux organismes travaillent ensemble pour assurer le bien-être des familles. En ce qui concerne les enfants, notre loi est Abinoojii Inakonigewin, c'est-à-dire le bien-être des enfants. Lorsque nous parlons d'Abinoojii Inakonigewin, il ne s'agit pas d'enfants pris en charge, mais de tous nos enfants, de toutes nos familles. Notre loi ne fait pas nécessairement de distinction entre les enfants qui ont besoin de protection et les autres. C'est l'enfant, ce sont tous nos enfants. Nous avons tous la responsabilité de prendre soin de l'enfant.

De la même façon, avec Manito Aki Inakonigaawin, notre loi sur les ressources, nous avons la responsabilité de prendre soin de l'ensemble des 55 000 milles carrés de notre territoire.

• (1440)

Le président: Merci, madame Idlout.

Chers collègues, nous allons maintenant faire un deuxième tour complet, et ce sont les conservateurs qui commencent. J'imagine qu'il s'agira de M. Vidal.

Monsieur Vidal, vous disposez de cinq minutes.

M. Gary Vidal (Desnethé—Mississippi—Rivière Churchill, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins d'aujourd'hui. Les témoignages sont très convaincants. On nous a parlé des difficultés liées aux routes d'évacuation, aux feux de forêt et à la perte de maisons et de cabanes, aux inondations, à la sécurité alimentaire, à un projet de biomasse et à la gestion des combustibles dans la forêt. Si j'énumère ces choses, c'est parce que j'en ai fait personnellement l'expérience dans ma propre circonscription du nord de la Saskatchewan, mais elles existent également au nord de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec. Je suis reconnaissant aux témoins de leurs témoignages.

Madame Lipscombe, j'aimerais en savoir un peu plus au sujet de certaines de vos observations. Vous avez parlé des évacuations effectuées lors des incendies de l'an dernier et des inondations de cette année, et de certains de vos travaux. J'ai consulté votre site Web, et il est question de former 25 spécialistes de l'aide à l'évacuation. Je suis vraiment curieux de savoir quel est leur rôle, et cela fait peut-être partie de la réponse que vous avez fournie à ma collègue, il y a une minute, mais je veux approfondir un peu la question. Je veux comprendre le rôle qu'ils jouent, comment vous en êtes arrivés là et comment ils vous aident à répondre aux catastrophes dans vos communautés sur un territoire aussi vaste que celui que vous servez.

Mme Debbie Lipscombe: Les territoires du Traité n° 3 couvrent 55 000 milles carrés. Il y a quelques années, chaque année au printemps, la Première Nation nishnawbe-aski, qui est notre voisine au nord, connaissait des inondations. Ensuite, nous avions des feux de forêt.

Chaque année, il y a habituellement une communauté qui doit être évacuée. Lorsque la COVID a fait son apparition, nous avons été confrontés au fait que certaines de nos municipalités ne souhaitaient pas nécessairement voir arriver un certain nombre de personnes évacuées dans leur zone urbaine. Nous nous sommes demandé comment nous pouvions nous occuper de nous-mêmes. Comment pouvons-nous commencer à développer les capacités qu'il faut au sein de la communauté et de nos organisations régionales pour faire face à certaines de ces situations?

Une proposition a été élaborée avec la région de SAC en Ontario. Nous avons commencé à discuter de la nécessité de développer des capacités de gestion des urgences afin de pouvoir intervenir sur le terrain à l'échelle régionale. Le Grand conseil du Traité n° 3 dispose d'un coordonnateur de la gestion des urgences. Nous avons un autre coordonnateur de la gestion des urgences à Sioux Lookout, puis un autre dans la région de Fort Frances, à notre conseil tribal.

Lorsqu'on commence à bâtir les capacités sur le terrain, on commence à déterminer comment assurer la formation. Un certain nombre de propositions ont été présentées pour aider à bâtir les capacités. Nous avons récemment terminé une formation à Thunder Bay. C'est ce que vous avez vu sur notre site Web. Nous constatons que, lorsque des personnes se trouvent sur place, elles ont quelqu'un à qui s'adresser, ce qui permet de commencer à établir cette communication et ce réseau. On commence à parler du vocabulaire.

Je ne savais rien au sujet de la quantité de sable qui est nécessaire pour remplir les sacs de sable ou du polyéthylène qu'on doit utiliser avec les sacs de sable. Nos coordonnateurs de la gestion des urgences commencent à acquérir le vocabulaire et à savoir quelle quantité de sable est nécessaire et comment préparer des sacs de sable pour protéger les infrastructures essentielles telles que les usines de traitement de l'eau. On commence à établir ces liens concernant la façon de faire de la prévention par rapport au travail d'atténuation.

Certaines de nos communautés savaient à l'avance qu'elles risquaient d'être inondées par la rivière à la Pluie, le lac des Bois, puis la rivière Winnipeg. Il y a sept barrages sur la rivière Winnipeg. Le fait de savoir à l'avance que les eaux montent et de pouvoir se préparer signifie qu'il y a des gens, sur le terrain, qui informent la communauté que l'eau vient de monter de deux pouces, par exemple. Nous savons que cela pourrait nuire à notre usine de traitement de l'eau. Comment pouvons-nous nous assurer que nous avons le sable et que nous mettons les sacs de sable en place? Cela ne peut se faire

que si l'on a des coordonnateurs d'urgence, qui ont reçu une formation préalable. Ce sont eux qui donnent le premier son de cloche, qui savent que nous avons un problème et que nous devons agir.

• (1445)

M. Gary Vidal: Je vous remercie. Je pense qu'on dit dans un rapport que j'ai lu quelque part que chaque dollar investi dans la préparation et la prévention permet d'économiser quatre dollars en intervention et en récupération. Je vous félicite donc pour le travail que vous accomplissez sur le plan de la prévention et de l'atténuation.

Puisqu'il me reste peu de temps, j'aimerais revenir au chef Lampreau pour une minute.

Chef Lampreau, j'ai senti votre frustration quant au manque de coordination entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, et je veux m'assurer que je ne fais pas de suppositions. C'était tout simplement un énorme défi. Nous devons peut-être travailler à améliorer la coordination entre les différents ordres de gouvernement. Est-ce que c'est une hypothèse juste que j'ai faite en écoutant votre témoignage?

Le chef Arnold Lampreau: Oui, c'est juste.

M. Gary Vidal: C'est bon. Je ne veux pas vous mettre sur la sellette.

Vous avez également parlé des ajouts aux réserves.

Le président: Les cinq minutes sont écoulées, monsieur Vidal.

M. Gary Vidal: Excusez-moi, monsieur le président.

Le président: Aucun problème.

M. Gary Vidal: J'ai oublié de démarrer mon chronomètre.

Le président: Le temps passe vite.

[Français]

Monsieur Iacono, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Angelo Iacono (Alfred-Pellan, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins de leur présence.

Ma première question s'adresse à Mme Lipscombe.

L'Arctique canadien a des besoins uniques et fait face à des défis interreliés qui sont liés à son environnement, à son climat ainsi qu'à son infrastructure. Pouvez-vous expliquer en quoi ce caractère unique de l'Arctique influe sur la préparation aux situations d'urgence? Qu'est-ce que devrait faire le gouvernement fédéral différemment en ce qui concerne ces défis?

Mme Debbie Lipscombe: Le Grand conseil du Traité n° 3 est situé dans le nord-ouest de l'Ontario, donc à la frontière de l'Ontario et du Manitoba. Nous avons toutefois deux communautés qui sont éloignées. Elles sont situées sur des îles, alors je pense que c'est l'un de nos défis uniques, de pouvoir savoir comment les choses se déroulent et de pouvoir réagir au gel et au dégel. Je pense que c'est la meilleure réponse que je puisse fournir au sujet de cette question particulière en ce qui concerne l'isolement et le fait qu'il faut comprendre les coûts liés à la livraison du sable.

Lorsque nous protégeons notre communauté insulaire, nous devons transporter le sable par barge. Ensuite, nous devons livrer le sable. Il allait essentiellement de l'Ontario au Manitoba, aux États-Unis et revenait dans la communauté. C'est l'un des défis auxquels le territoire visé par le Traité n° 3 est confronté, car l'une de nos communautés est située sur une île, Northwest Angle n° 33. La route et la capacité de s'y rendre au printemps et à l'automne constituent un défi unique.

M. Angelo Iacono: Merci.

Monsieur Lamont, pouvez-vous en dire plus à sujet également?

Le président: Monsieur Lamont, avez-vous compris la question? Peut-être votre micro est-il éteint?

M. Raymond Lamont: Il était éteint. Je suis désolé. Pourrait-on répéter la question?

M. Angelo Iacono: Je disais que l'Arctique canadien a des besoins uniques et fait face à des défis interreliés qui sont liés à son environnement, à son climat et à son infrastructure.

Qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire différemment? Qu'est-ce qui est unique sur le plan de la préparation aux situations d'urgence, et que devrions-nous faire différemment?

M. Raymond Lamont: Ici encore, je ne peux parler précisément de l'Arctique.

La communauté des Dénés Tsay Keh est située dans le Centre Nord de la Colombie-Britannique, mais est toutefois très éloignée. Cet éloignement la place devant des défis particuliers. J'ai brièvement parlé de l'état de la route. Cette route est un lien de transport essentiel et la seule voie d'évacuation terrestre viable.

Lors de l'élaboration de politiques, je pense qu'il est absolument essentiel d'atténuer les impacts des changements climatiques et de veiller à ce que les Autochtones disposent des ressources nécessaires pour réagir efficacement aux changements climatiques et renforcer leur résilience. On ne peut faire abstraction du fait que l'éloignement a des implications au chapitre des coûts et de la capacité.

Dans le cas précis des Tsay Keh, il s'agit d'une petite communauté autochtone de 250 personnes. Il n'est pas viable d'adopter une approche axée sur la population pour élaborer des politiques ou fournir du financement afin de mettre en œuvre des stratégies visant à atténuer les changements climatiques ou à renforcer la résilience, car nous assumons de nombreux frais que des communautés moins éloignées auront à payer pour renforcer leur résilience et leur capacité à réagir efficacement aux changements climatiques.

Le Canada peut faire mieux en tenant compte des besoins particuliers propres aux communautés éloignées lorsqu'il élabore des stratégies pour réagir aux changements climatiques.

• (1450)

M. Angelo Iacono: Je vous remercie.

La préparation aux situations d'urgence comprend plusieurs éléments, comme les plans d'intervention d'urgence, les ententes d'aide mutuelle, les stocks de ressources, la formation, les activités de sensibilisation de la population et d'autres mesures.

À votre avis, sur lesquels de ces éléments le gouvernement fédéral devrait-il mettre l'accent?

Le président: Cette question s'adresse-t-elle à une personne en particulier, monsieur Iacono?

M. Angelo Iacono: Pardonnez-moi: je m'adressais à M. Lamont.

M. Raymond Lamont: Ici encore, je ne suis pas certain d'avoir compris l'essentiel de la question. Pourriez-vous la reformuler, je vous prie?

M. Angelo Iacono: Sur le plan de la préparation aux situations d'urgence, qui comprend plusieurs éléments comme les plans d'intervention d'urgence, les ententes d'aide mutuelle, les stocks de ressources, la formation et d'autres mesures, qu'est-ce que le gouvernement fédéral peut faire de plus pour améliorer la situation?

M. Raymond Lamont: C'est une excellente question.

Ce qui me vient immédiatement à l'esprit, c'est le fait que les Tsay Keh ont l'impression que souvent, les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique ne se coordonnent pas très bien afin d'élaborer des solutions qui profitent aux communautés autochtones afin d'en renforcer la capacité de réagir aux défis associés aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et à d'autres urgences. Par exemple, j'ai parlé aujourd'hui de la route de service de la forêt Finlay, un lien de transport essentiel qui a des implications importantes, entre autres, sur la sécurité des communautés autochtones.

Nous avons notamment besoin de ressources pour la réfection de cette route et nous nous demandons comment nous financerons ces travaux. Comment pouvons-nous effectuer ces réparations essentielles pour disposer d'une route sécuritaire et fiable qui permettra aux Tsay Keh et à l'autre communauté de Kwadacha de réagir quand des urgences surviennent?

Je pense qu'une meilleure coordination... J'ignore quelle est la solution. Faut-il que les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique concluent une entente officielle, dans laquelle ils établiraient les paramètres d'une collaboration plus étroite dans les domaines dont vous avez parlé? La formation et le renforcement de la capacité...

Le président: Je vous remercie, monsieur Lamont.

[Français]

Madame Gill, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Mme Marilène Gill: Je vous remercie, monsieur le président.

Je vais poursuivre la discussion que j'ai eue plus tôt avec le chef Ottawa relativement aux besoins de la communauté.

Chef Ottawa, puisqu'il n'y a pas eu de changements depuis 2010 et que les communautés ne sont toujours pas prêtes à affronter des crises potentielles, quelles recommandations pourriez-vous faire au Comité?

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je vous remercie de la question, madame Gill. C'est une très bonne question.

Je participe souvent à des assemblées qui réunissent les chefs de toutes les régions du Canada. Un sujet de discussion est souvent abordé, soit cette perpétuelle guerre que se livrent les provinces et le gouvernement fédéral quant aux champs de compétence.

Par le passé, il y a eu toutes sortes de catastrophes au Canada. Je pense notamment à mes frères de la Colombie-Britannique, qui font état de situations malheureuses qu'ils ont vécues et qu'ils vivent encore plusieurs mois après l'évacuation de la population. Il s'agirait de mettre en commun nos ressources et nos savoirs, nos compétences et nos expertises. Les dirigeants, que ce soit au fédéral, dans les provinces, dans les régions ou dans les municipalités, ont suffisamment de connaissances communes pour pouvoir mettre en place des mesures d'atténuation lorsque des catastrophes surviennent, quelle que soit la région au Canada.

Le Canada prend part à des réunions à l'échelle internationale portant sur les conséquences des gaz à effet de serre et des changements climatiques. Il y a lieu de travailler en étroite collaboration avec les pays de l'hémisphère Nord pour trouver des solutions et apporter des changements afin de sécuriser les communautés, surtout celles qui vivent dans les régions nordiques.

Nous pourrions faire quelque chose d'intéressant si nous travaillions ensemble pour mettre en place des plans d'intervention préventifs afin de garantir la sécurité de tous.

• (1455)

Le président: Je vous remercie, madame Gill.

[Traduction]

Madame Idlout, vous disposez de deux minutes et demie.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Je vous remercie. J'ai une brève question pour Debbie Lipscombe.

J'ai aimé ce que vous avez dit sur la loi traditionnelle et sur la manière dont vous l'appliquez au quotidien. Pouvez-vous remettre de la documentation sur votre loi traditionnelle aux membres du Comité?

Je pense que la loi traditionnelle pourrait être bénéfique pour bien des gens, qu'ils soient métis, inuits ou membres des Premières Nations. Nous avons tous nos lois traditionnelles, mais nous rencontrons tous des problèmes, car des gens ne les reconnaissent pas. Je pense que tout document que vous pourriez nous remettre nous aiderait beaucoup à étudier la loi traditionnelle.

Je vous remercie.

Mme Debbie Lipscombe: *Meegwetch*. Je vous fournirai volontiers certaines informations sur nos lois traditionnelles.

Dans nos territoires, nous avons notamment pu concevoir des trousseaux à outils qui contribuent à expliquer nos lois aux dirigeants et surtout à la génération montante afin qu'ils comprennent comment elles fonctionnent. Nous avons également travaillé auprès des municipalités pour leur expliquer nos lois, car le territoire de 55 000 miles carrés visé par le Traité n° 3 couvre un certain nombre de zones urbaines comme Kenora, Dryden, Sioux Lookout et Red Lake. Il importe que ces agglomérations comprennent nos lois et comment nos lois peuvent être harmonisées pour que nous puissions travailler et occuper un espace commun.

Meegwetch.

Mme Lori Idlout: [La députée s'exprime en inuktitut et l'interprétation en anglais de ses propos est traduite ainsi:]

Je vous remercie.

J'ai une autre question pour le chef Arnold Lampreau.

Je suis désolée d'entendre que vous êtes sous le coup de mesures d'urgence depuis plus de 200 jours. Dans un proche avenir, quand vous réintègrerez votre communauté, comment comptez-vous retourner là-bas? Est-ce que ce sera comme prévu ou plus tôt?

Le chef Arnold Lampreau: Je suis désolé, mais je n'ai pas compris la question. Je n'ai pas d'interprète.

Mme Lori Idlout: D'accord. Je suis catastrophée d'entendre que vous êtes personnellement évacué depuis plus de 200 jours.

Je me demande si vous avez des idées ou des besoins. Pourriez-vous en faire part au comité permanent pour que nous puissions déterminer comment nous pouvons exercer des pressions sur le gouvernement fédéral pour combler vos besoins afin que vous puissiez retourner chez vous?

Le chef Arnold Lampreau: En ce moment même, je reçois des images de chez moi sur Facebook, car je suis à Vancouver pour assister à une conférence de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique. Ces images montrent que l'eau monte encore dans la vallée de la Nicola et atteint des endroits où elle ne s'est jamais rendue. Je pourrais devoir quitter précipitamment la conférence pour savoir ce qu'il se passe chez moi.

Certaines bandes de la nation des Scw'xmx qui vivent sur des terres de réserve sont confrontées aux mêmes problèmes et aux mêmes défis que nous rencontrons dans la vallée de la Nicola. Ces communautés occupent des terres de la taille de timbres postes sur la réserve. Elles vivent essentiellement sur les côtés des collines et n'ont pas beaucoup de terres près de la rivière. Maintenant, quand la rivière monte, en raison de la dévastation qui s'est produite, le gravier est plus élevé et la rivière aussi, et le risque que d'autres maisons soient inondées est plus grand.

Nous cherchons donc à obtenir des terres plus sûres et à construire de nouveaux logements. Certaines de nos maisons datent des années 1950. Quand nous avons ramené des membres de la communauté en février, certains d'entre eux étaient incertains. Ils craignaient réellement de revenir chez eux.

Nous avons inspecté toutes les maisons pour nous assurer qu'elles pouvaient être réintégrées en toute sécurité. Nous avons cherché à voir s'il y avait des moisissures, des problèmes électriques ou de l'eau, et remplacé certains appareils. La COVID a compliqué les choses. Ce fut un cauchemar de tenter d'obtenir des électroménagers immédiatement. De plus, comme les communications et Internet étaient coupés, les personnes effrayées utilisaient les téléphones pour signaler les urgences. Mon téléphone et mon bureau étaient inondés d'appels. Mes pauvres employés ne savaient plus où donner de la tête, craignant que quelqu'un soit blessé ou soit victime d'une crise cardiaque ou d'un accident.

Et voilà que tous ces problèmes refont surface. Comment peut-on faire face à la situation?

• (1500)

Le président: Je vous remercie, chef.

J'avise tous les participants que nous allons terminer le deuxième tour de questions. Il reste encore cinq minutes pour les conservateurs et cinq minutes pour les libéraux, puis nous devrons lever la séance.

Honnêtement, je ne sais pas qui doit intervenir maintenant, mais la personne qui parlera au nom des conservateurs dispose de cinq minutes.

M. Gary Vidal: Je pense que c'est le tour de M. Shields.

Le président: Vous avez la parole, monsieur Shields.

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Je vous remercie, monsieur le président.

Je pense que la question est revenue dans un certain nombre d'échanges que nous avons tenus lors de séances précédentes. Je voudrais remercier les témoins d'avoir soulevé de nouveau la question de la capacité.

Je voudrais commencer par interroger le chef Lamont à propos du fait que le gouvernement fédéral doit travailler avec les Autochtones sur le plan de la capacité afin de favoriser le développement économique et la coordination en matière de sécurité. Je pense que vous avez abordé la question à quelques reprises.

Pourriez-vous parler des changements qui doivent, selon vous, être apportés dans l'avenir pour transférer la capacité du gouvernement aux nations?

M. Raymond Lamont: Les Tsay Keh ont toujours soutenu qu'ils ne s'attendent pas à ce que le gouvernement règle leurs problèmes et qu'ils ne veulent pas qu'il le fasse. Ils veulent avoir la capacité de les résoudre eux-mêmes. Pour y parvenir, ils doivent renforcer leur capacité et former les ressources humaines. Ils ont donc besoin de capital et de financement pour renforcer leur capacité de réagir aux urgences et de prendre leurs propres décisions dans leur propre intérêt.

Nous avons constaté que de nombreux projets de développement économique élaborés par les Tsay Keh... Par exemple, nous avons négocié une entente afin de participer à un projet d'installation informatique à haut rendement dans la ville de Mackenzie. Nous collaborons à un projet de construction d'usine de biocarburant qui produira du diesel propre. Tous ces projets ont des implications considérables pour les Tsay Keh et la capacité des Dénés Tsay Keh.

Ces projets pourraient permettre aux Tsay Keh de produire leurs propres revenus et de les utiliser comme bon leur semble afin de résoudre certains des problèmes et des défis que nous avons détectés. Par exemple, il y a le projet de biomasse dont j'ai parlé aujourd'hui. Ce projet pourrait être porteur de transformation. Il créera des emplois et permettra de résoudre en bonne partie le problème de sécurité alimentaire. Si nous avons les fonds nécessaires pour construire nous-mêmes cette usine, nous le ferions, mais le fait est que nous ne les avons pas. Le financement est essentiel dans le cadre de ce projet.

Si on confère à une Première Nation la capacité de résoudre ses propres problèmes et de gagner ses propres revenus pour les utiliser, elle peut prendre ses propres décisions pour résoudre ses problèmes. Je pense que la communauté sera plus résiliente, pourra mieux réagir aux problèmes et aura la capacité d'atténuer les risques.

• (1505)

M. Martin Shields: Je vous remercie.

Chef Ottawa, en réponse à cette même question, quand vous parlez de la sécurité et de la capacité, répondriez-vous de la même manière sur le plan de la capacité, vous qui êtes du Québec? Pensez-

vous que vous pourriez devoir composer avec les questions de sécurité que vous avez énumérées?

[Français]

Le président: Avez-vous entendu l'interprétation, chef Ottawa?

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je sais que la question m'était adressée, mais le son est devenu de plus en plus faible et je n'ai entendu que la moitié de la question.

[Traduction]

Le président: Faisons une nouvelle tentative.

Monsieur Shields, vous pourriez peut-être répéter la question.

M. Martin Shields: Je vous remercie, monsieur le président.

Nous parlons de la capacité, et vous avez dressé une liste de problèmes de sécurité, que cela concerne les routes, les incendies ou l'isolation. Considérez-vous que si la relation était différente avec le gouvernement fédéral, vous pourriez résoudre les problèmes que vous avez identifiés parce que vous disposeriez d'une capacité différente?

[Français]

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je crois effectivement que les relations pourraient être positivement différentes.

On m'a posé une question tantôt au sujet des recommandations ou des suggestions que j'aurais à faire pour améliorer la situation. Comme je l'ai dit dans ma réponse, il faut changer la façon de faire les choses.

J'ai entendu des gens parler du savoir traditionnel. Au Québec, mon peuple est encore obligé de se battre contre l'industrie forestière. Cette dernière gruge beaucoup de terrain en faisant la coupe du bois sur nos territoires, ce qui amène des changements non seulement sur le plan visuel, mais aussi sur le plan de l'environnement.

C'est la raison pour laquelle je vous en conjure, travaillons ensemble pour mieux combattre les changements climatiques qui touchent le Nord, c'est-à-dire les régions situées près de l'Arctique, comme le Québec.

Je compte beaucoup sur la collaboration et la concertation. Nous devons unir nos efforts pour assurer un meilleur avenir à nos jeunes.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, monsieur Shields.

Nous terminerons avec M. Badawey, qui dispose de cinq minutes.

M. Vance Badawey (Niagara-Centre, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je veux remercier tous les témoins de comparaître cet après-midi. En guise de préface à mes questions, je veux dire...

La greffière: Pardonnez mon interruption, monsieur le président, mais le micro de M. Badawey n'est pas sélectionné.

Le président: D'accord. Je vous remercie beaucoup.

M. Vance Badawey: Est-ce mieux ainsi?

La greffière: Il semble que ce soit correct maintenant. Je vous remercie, monsieur Badawey.

Le président: Poursuivez.

M. Vance Badawey: Je vous remercie, monsieur le président.

Une des raisons pour lesquelles j'ai proposé la présente étude au Comité à titre de secrétaire parlementaire de Services aux Autochtones Canada a été évoquée plus tôt. C'était pour renforcer la capacité et veiller à ce que, cela étant dit, nous ayons l'occasion de collaborer avec les diverses communautés et les divers chefs, comme le chef Lampreau et le chef Ottawa, afin de chercher à renforcer le rôle de Services aux Autochtones Canada dans la gestion des urgences. Comme de nombreuses personnes dans la salle admettront, j'en suis sûr, que son rôle dans la gestion des urgences consiste à renforcer la résilience, et ce, en misant sur les quatre piliers de la gestion des urgences: l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement.

J'ai deux questions à poser aux chefs Lampreau et Ottawa. D'abord, avec ces quatre piliers, comment pensez-vous que nous puissions renforcer le Programme d'aide à la gestion des urgences, le Programme de la santé des Premières Nations et des Inuits, le Fonds de soutien aux communautés autochtones, le Fonds d'infrastructure des Premières Nations et les mesures d'atténuation structurelles que nous offrons?

De plus, pour ma deuxième question, j'aimerais savoir comment nous pouvons tirer parti de ces initiatives et des investissements que nous effectuons pour encourager d'autres investissements en infrastructure afin de renforcer l'économie, les soins de santé et d'autres domaines qui intéressent peut-être les communautés autochtones.

J'entendrai d'abord le chef Ottawa.

• (1510)

[Français]

Le chef Paul-Émile Ottawa: Je vous remercie de la question.

La société dans laquelle nous vivons, surtout à cette époque de l'humanité, nous place devant des défis importants. Nous devons réduire les effets des changements climatiques. La société s'est industrialisée à partir de 1875, et il n'a fallu que 140 ans pour créer la situation que nous endurons en ce moment. Nous devons nous attaquer à des problèmes importants, et il y a des défis incommensurables et urgents que nous devons relever ensemble.

On dit que l'atmosphère est pourrie. Il faudrait peut-être édicter des règlements plus sévères à l'égard du monde industriel pour stopper la déforestation, entre autres choses. Il faudrait peut-être obliger les agriculteurs à se tourner vers une agriculture plus diversifiée et plus raisonnée. Ce sont là des exemples qui me viennent à l'esprit quand vous me posez cette question.

Il faudrait aussi inciter les gens à moins consommer et imposer aux divers secteurs de l'industrie des règlements concernant l'obsolescence d'appareils de tous genres. Cette obsolescence oblige les gens à acheter de l'équipement toujours plus performant, ce qui donne lieu à plus de pollution et cause encore plus de torts à l'environnement.

[Traduction]

M. Vance Badawey: Je vous remercie, chef Ottawa.

Vous pouvez répondre, chef Lampreau.

Le chef Arnold Lampreau: Je vous remercie de ces questions.

À l'heure actuelle, la bande de Shackan se trouve sur le corridor routier. Au cours des dernières années ou même en 2013 et 2017, il s'est produit des coulées de boue et divers phénomènes qui ont tou-

ché notre communauté. Sur le plan du développement ou de la viabilité économique, la probabilité même qu'il y en ait va de mince à nulle. Pour ce qui est des travaux qui pourraient être effectués maintenant, tout ce qui pourrait réellement être bénéfique pour la bande de Shackan, c'est la carrière de gravier à cause de la reconstruction de l'autoroute par le ministère des Transports et de l'Infrastructure, et c'est probablement tout. La reconstruction de la route fournira quelques emplois.

Pour ce qui est de l'économie et de l'avenir, nous devons chercher d'autres endroits où vivre ou nous installer. Les perspectives économiques sont nulles quand la communauté est dévastée et qu'une partie des terres de la bande a disparu.

Quand on pense à des localités comme Kamloops ou Westbank ou à la bande d'Osoyoos, il y a essentiellement des lacs et des villes à proximité. Il y a donc un potentiel de viabilité sur le plan du développement économique et des taxes. En construisant une communauté comme Sun Rivers, comme Kamloops l'a fait, on a la possibilité de générer des revenus grâce au potentiel d'habitation et à la location de terres.

Il n'y a rien de tel où nous vivons. Je vous invite. J'ai dit à la ministre Hajdu, au ministre Rankin et au ministre Farnworth de venir. Je vous emmènerai sur place en voiture et vous verrez ce qu'il en est. Venez.

• (1515)

M. Vance Badawey: Je vous remercie, chef. Je pense que j'accepterai votre offre.

Je dirais aux deux chefs que nous sommes impatients de travailler avec eux dans ce dossier une fois notre étude conclue. Il semble que nous ayons du pain sur la planche.

Je vous remercie d'avoir témoigné aujourd'hui.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie, monsieur Badawey.

Sur ce, je voudrais remercier nos témoins d'aujourd'hui, soit le chef Lampreau, Debbie Lipscombe, Raymond Lamont et le chef Paul-Émile Ottawa.

Comme M. Badawey l'a indiqué, le fait est que nous devons composer avec un nombre croissant de situations d'urgence en raison des changements climatiques. Ce qui aidera le plus le Comité, c'est de trouver des manières pour non seulement atténuer les risques, mais aussi, dans certains cas, pour se préparer aux situations d'urgence où elles se produiront, les affronter quand elles surviennent, puis, bien entendu, se rétablir une fois la crise résorbée.

Je vous remercie beaucoup de vos témoignages d'aujourd'hui.

[Français]

Je vous remercie d'avoir répondu avec franchise à nos questions. Vous vivez dans des endroits vulnérables quant aux changements climatiques et aux situations d'urgence qu'ils entraînent. Nous sommes heureux d'avoir pu bénéficier de l'expertise et des conseils de gens qui vivent sur le terrain.

[Traduction]

Sur ce, la séance est levée.

Je vous remercie de nouveau d'avoir pris le temps de nous aider aujourd'hui dans le cadre de notre étude sur la préparation aux situations d'urgence. Je vous remercie.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>